

COMMUNE DE LALIZO

Séance du 31 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pernet et Mmes Chiron, Kahane

Excusés : Mr Pesson et Mme Puravet

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Date de convocation : 27/01/2025

Date d'affichage : 27/01/2025

Délibération n°20250131_005

Objet : Réfection du Chemin des Mas : vente du bois à élaguer

Vu le projet de réfection du Chemin des Mas,

Vu la nécessité d'élaguer et parfois d'abattre les arbres surplombant ce chemin,

Vu les différentes propositions reçues en mairie pour assurer ces travaux sur la parcelle communale AD 134,

M. le Maire propose de retenir l'offre de M. Bayot à savoir 5 € le stère

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. Bayot à faire les travaux d'élagage et accepte son offre de rachat.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

